

Paris, le 28 mars 2024

# CARPINIENNE DE PARTICIPATIONS

## Communiqué de presse

Rallye et ses sociétés mères Foncière Euris, Finatis et Euris ont pris acte de la réalisation effective de la restructuration financière de Casino qui a été réalisée le 27 mars 2024. À l'issue de cette restructuration, Rallye détient environ 0,1% du capital de Casino et en a donc perdu le contrôle.

Rallye et ses sociétés mères Foncière Euris, Finatis et Euris ont donc sollicité la résolution de leurs plans de sauvegarde et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire. Dans ce cadre, il sera mis fin aux plans de sauvegarde de chacune de ces sociétés.

Carpinienne de Participations, dont les ressources dépendent essentiellement de sa société mère Finatis et dont le principal actif est une participation de 5,14% dans la société Foncière Euris, est en cessation de paiement à compter du 28 mars 2024 et a sollicité ce jour l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire.

La société Carpinienne de Participations sollicitera la suspension de la cotation de son action, et ce à compter de l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire. Il n'est pas envisagé que la cotation reprenne et les actions devraient être radiées de la cote dans le cadre de la procédure de liquidation judiciaire.

---

Contact :

M. Hervé Delannoy

Tél : + 33 (0) 1 44 71 14 00

Email : [contact-sacp@euris.fr](mailto:contact-sacp@euris.fr)

<http://www.carpinienne-de-participations.fr>